



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA), institution financière multilatérale africaine de garantie, consolide ses fondations pour une nouvelle ère de solidarité et de développement.

Libreville, le jeudi 4 septembre 2025 – La IV^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Gouverneurs du Fonds de Solidarité Africain (FSA) s’est tenue en visioconférence, sous la Haute, Présidence de **Monsieur Henry- Claude OYIMA, Ministre d’État, Ministre de l’Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère au Gabon, Président en exercice du Conseil des Gouverneurs du FSA.**

Outre le Gabon, membre fondateur, la Quatrième Session Ordinaire du Conseil des Gouverneurs, a vu la participation active et enrichissante des Ministres des Finances de la grande majorité des 23 pays membres régionaux du FSA, et ressortissants des Communautés Economiques africaines, dont la CEMAC, la CEDEAO, le COMESA, l’UMA et l’AES.

Les membres du Conseil des Gouverneurs du FSA, tout en relevant les progrès économiques en cours en Afrique, ont tenu à rappeler que les travaux de la quatrième session se sont déroulés à un moment clé de l’évolution économique mondiale et à une période charnière du développement de l’industrialisation de l’Afrique, particulièrement impactée par :

- La prolongation de la guerre russo-ukrainienne ;
- La mise en place des barrières douanières imposées par les Etats-Unis ;
- Les contraintes de la transition énergétique, face à des besoins importants exprimés pour la croissance et l’industrialisation des économies africaines ;
- Et les difficultés de plus en plus importantes des pays africains, concernant l’accès aux ressources des marchés financiers internationaux.

Le Conseil des Gouverneurs a chaleureusement salué, la bonne orientation des résultats, la solidité financière et la parfaite viabilité du FSA, désormais placé au rang des partenaires les plus crédibles, pour l’activité de garantie et pour le financement des projets structurants, porteurs de croissance et de développement dans les pays africains.

Les Gouverneurs ont félicité le Conseil d’Administration et le Directeur Général, pour les orientations pertinentes et l’efficacité dans la mise en œuvre des décisions, qui ont permis les avancées remarquables dans la bonne gouvernance du Fonds de Solidarité Africain, et dont la solidité et la crédibilité sont confirmées par les :

- Notation **‘Investment Grade’ (Baa1)** par Moody’s,
- Notation **AAA en monnaie régionale** par GCR Ratings,
- Certification **ISO 9001 : 2015** par Bureau Veritas.

Le Conseil des Gouverneurs a également (i) procédé à l’approbation des comptes annuels, y compris ceux établis conformément aux normes IFRS, afin de renforcer la transparence et la

fiabilité des informations financières, et (ii) accordé quitus aux Commissaires aux comptes ainsi qu'aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Les échanges au cours des travaux de la IVème session ont permis aux Gouverneurs la mise en lumière de quelques points marquants :

1. Les Gouverneurs ont constaté une bonne performance financière et un impact positif renforcé du FSA sur les économies des pays membres :

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une institution crédible et rentable, au service de l'industrialisation et de la diversification économique de l'Afrique. Au 31 décembre 2024, le résultat net de l'institution affiche un bénéfice en croissance de 49,36 % par rapport à celui de l'année 2023. Par ailleurs, le total du bilan a connu une hausse de 6,65 %, renforçant la solidité financière du Fonds. Par ailleurs, le montant des approbations au titre de l'exercice sous revue ressort à **871 milliards de FCFA** (1 540 millions USD) de garanties, mobilisant ainsi **1 560 milliards de FCFA** (2 762 millions USD) pour financer des projets structurants porteurs de croissance et de développement dans les pays membres. Le coefficient d'exploitation ressort à 49% et le taux de sinistralité à 1,1%.

2. Le Conseil des Gouverneurs s'est félicité du renforcement de l'actionnariat du FSA, notamment l'entrée en 2024 de deux nouveaux Etats membres : le Royaume du Maroc et la République de la Sierra Léone, portant le nombre d'actionnaires du FSA à 24 dont 23 pays membres régionaux.

Dans le même sens, et à l'issue des travaux, les Gouverneurs ont affirmé leur volonté de :

- Appuyer la transition vers une nouvelle phase stratégique ;
- Améliorer la mobilisation de ressources propres ;
- Renforcer les mécanismes de solidarité entre les États membres ;
- Assurer une gouvernance transparente, performante et tournée vers les populations.

Enfin, et en parfaite cohésion avec l'ensemble des Gouverneurs, le Président du Conseil des Gouverneurs, **Monsieur Henry- Claude OYIMA, Ministre d'État, Ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère**, a remercié ses pairs pour leur engagement, et pour l'approbation unanime de la décision de tenue de la Vème Session Ordinaire du Conseil des Gouverneurs du FSA à Libreville, au Gabon, le jeudi 25 juin 2026.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contact Presse :

M. Mohamed DIALLO

Chargé de la Coopération et de la Communication

Direction de la Coopération et de la Communication

Email : mohamed.diallo@fondsolidariteafricain.org

À propos du Fonds de Solidarité Africain (FSA) : Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une Institution financière panafricaine dont le siège est à Niamey, au Niger. Il est appuyé par deux missions résidentes, à Abidjan, en Côte d'Ivoire et à Port Louis à Maurice. Le FSA est devenu opérationnel en septembre 1979 et a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses États membres africains en facilitant, à travers ses différentes techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement et autres activités génératrices de revenus. Le FSA compte actuellement vingt-trois (23) États Membres Régionaux (Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sierra Léone, Sénégal, Tchad et Togo) présents dans huit (8) Communautés Economiques Régionales (CER) africaines (CAE, CEDEAO, AES, CEEAC, CEN-SAD, COMESA, SADC et UMA).